



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 77

DEUXIÈME SESSION, QUARANTIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

DIX HEURES

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. GOERTZEN voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 214 — *Loi sur la prévention de la cyberintimidation/The Cyberbullying Prevention Act*.

Le débat se poursuit.

L'Assemblée refuse le droit de parole à M. DEWAR pour la reprise du débat.

M. SCHULER, MM. les *ministres* SWAN et ASHTON ainsi que MM. FRIESEN et PETTERSEN interviennent. M. GAUDREAU exerce son droit de parole jusqu'à 11 heures et le conserve pour la reprise du débat.

M. WISHART présente la proposition suivante :

Proposition n° 25 : Accès à des logements sécuritaires, salubres et durables

Attendu :

que le ministère du Logement et du Développement communautaire du Manitoba s'est donné comme objectif de créer des collectivités vigoureuses, saines et durables où peuvent s'épanouir les individus et les familles;

que le gouvernement provincial n'a pas réussi à fournir des logements sécuritaires, salubres et durables dans ses propres unités d'habitation;

que trop souvent, le gouvernement provincial actuel nuit aux personnes les plus vulnérables en faisant preuve de négligence et en augmentant les taxes;

que les complexes d'habitation de Logement Manitoba ont été négligés par le gouvernement provincial actuel et que les résidents sont exposés aux punaises de lit et à la moisissure;

que la violence est devenue un problème beaucoup trop répandu dans les complexes d'habitation de Logement Manitoba sous le régime du gouvernement provincial actuel;

que ce gouvernement a fait plusieurs promesses en matière de logement sans fournir de résultats concrets;
qu'il existe des préoccupations répétées au sujet de la complexité des programmes d'aide qui sont offerts aux personnes dans le besoin,

il est proposé :

que l'Assemblée législative du Manitoba exhorte le gouvernement provincial à fournir des logements sécuritaires et abordables à tous les Manitobains plutôt que de faire des promesses qu'il ne tient pas;

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement provincial à collaborer avec les intervenants pour ordonner les mesures complexes d'aide actuellement offertes, dans le cadre d'un système que peuvent facilement utiliser les personnes dans le besoin.

Il s'élève un débat.

M. WISHART, M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS, MM. FRIESEN et GAUDREAU ainsi que M^{me} MITCHELSON interviennent. M^{me} BRAUN exerce son droit de parole jusqu'à midi et le conserve pour la reprise du débat.

Pendant le débat, M. EICHLER invoque le *Règlement* et déclare que les députés devraient désigner les autres députés par leur circonscription électorale et qu'ils ne devraient pas faire état de leur absence à l'Assemblée.

Le président déclare le rappel au *Règlement* recevable.

M^{me} la *ministre* IRVIN-ROSS se rétracte de plein gré.

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M. WISHART — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que les ministres provinciaux compétents envisagent de remettre dans l'état où ils se trouvaient avant les inondations le parc provincial Saint-Ambroise et ses points d'accès afin que le parc puisse rouvrir au plus tard pour la saison 2013. (K. Blight, K. Buchanan, C. Smith et autres)

M. EWASKO — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à rouvrir le centre d'Emploi Manitoba de Beauséjour. (K. Szatkowski, V. Castcott, M. Vermette et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (J. Jones, W. Dueck, T. Stewart et autres)

M. PEDERSEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (M. LaPage, M. LaPage, C. Friedman et autres)

M^{me} DRIEDGER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (P. Yarmey, J. Yarmey, J. Young et autres)

M. CULLEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (E. Jazbec, E. Persowich, G. O'Staff-Harris et autres)

M. EICHLER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le gouvernement provincial à ne pas hausser la TVP sans la tenue d'un référendum provincial sur la question. (E. Hubbard, T. Couch, H. Fraser et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (E. Walker, R. Cosens, D. Hasiuk et autres)

M. BRIESE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (K. McRae, M. McRae, D. McRae et autres)

M^{me} MITCHELSON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (J. Buffie, K. Olford, H. Neufeld et autres)

M. HELWER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (D. L'Heureux, N. Dubois, L. Bradbury et autres)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (P. Vander Hout, N. Tetu, D. Mills et autres)

M. SMOOK — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (H. Bage, G. Link, S. Knazan et autres)

M. FRIESEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de l'Éducation envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement offerts aux enfants d'âge scolaire et de financer ces services pour les individus atteints de troubles du spectre de l'autisme. (D. Reimer, B. Reimer, M. Pelland et autres)

Jeudi 18 juillet 2013

M. GRAYDON — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre des Services à la famille et du Travail envisage d'accorder du financement en vue d'éliminer la liste d'attente actuelle pour les services d'analyse appliquée du comportement. (B. Banman, A. Belot, G. Belot et autres).

M. le *ministre* STRUTHERS dépose le rapport actuariel de la Caisse de retraite de la fonction publique pour l'année qui s'est terminée le 31 décembre 2012.

(Document parlementaire n^o 85)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, M. le *ministre* BJORNSON, M. EICHLER, M^{me} WIGHT, M. GRAYDON et M^{me} CROTHERS font des déclarations de député.

Conformément au paragraphe 31(9) du *Règlement*, le leader de l'opposition à l'Assemblée annonce que la proposition portant sur la protection de l'avenir du Manitoba sera examinée le jeudi 25 juillet 2013.

L'Assemblée se forme en Comité des subsides.

La séance est levée à 16 h 57, et l'Assemblée ajourne ses travaux à lundi, 13 h 30.

Le président,

Daryl REID